

Conseil Communautaire du	22 juin 2018
--------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	59
N° identifiant	2018-0212

Titre	Recours au contenu réglementaire modernisé pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Cloué
-------	--

Rapporteur(s)	M. Bernard CORNU
Date de la convocation	01/06/2018

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	François BLANCHARD et Edouard ROBLOT

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	91	
Quorum		

Présents	61	<p>M. Alain CLAEYS - <b>Président</b></p> <p>M. Guy ANDRAULT - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Bernard CORNU - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - M. René GIBAUT - Mme Anne GÉRARD - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT</p> <p><b>Membres du bureau</b></p> <p>M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLÈRE - Mme Martine BATAILLE - M. Gérard BLANCHARD - M. François BLANCHARD - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Diane GUÉRINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Jean-François JOLIVET - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN <b>les conseillers communautaires</b></p> <p>M. Jacky GREFFIER - M. Vincent THOMASSIN - M. Jean-Louis GIRAUDEAU - M. Stéphane GARNAUD - M. Christian GIRARD - M. Jean BRILLAUD - Mme Christine POLO <b>les conseillers communautaires suppléants</b></p>
----------	----	--

Absents	17	<p>M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Philippe BROTTIER - M. Dominique CLÉMENT - M. Jérôme NEVEUX - M. Gérard SOL <b>Membres du bureau</b></p> <p>M. Joël BIZARD - M. Olivier BROSSARD - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - M. Yves JEAN - M. Serge LEBOND - M. Jean-Luc MAERTEN - M. Philippe PALISSE - M. Nicolas REVEILLAUD - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE <b>les conseillers communautaires</b></p>
---------	----	--

Mandats	13	<u>Mandants</u> M. Patrick CORONAS Mme Jacqueline GAUBERT M. Olivier KIRCH Mme Marie-Christine MARCINIAK M. Gilles MORISSEAU Mme Patricia PERSICO M. Gérard HERBERT Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Marie-Dolorès PROST M. Sylvain POTHIER-LEROUX M. Jean-Daniel BLUSSEAU M. Patrick BOUFFARD Mme Laurence VALLOIS-ROUET	<u>Mandataires</u> Mme Coralie BREUILLÉ M. Daniel HOFNUNG M. Daniel AMILIEN M. Jean-Louis CHARDONNEAU M. Abderrazak HALLOUMI M. Christian PETIT Mme Nelly GARDA-FLIP M. Bernard CORNU M. Gérald BLANCHARD Mme Jacqueline DAIGRE Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX M. Fredy POIRIER Mme Francette MORCEAU
---------	----	--	--

Observations	L'ordre de passage est : la 119, de la 1 à 24, de la 26 à 31, la 51, la 55, la 54, la 52, de la 56 à 57, de la 76 à 82, de la 84 à 88, de la 90 à 93, de la 32 à 50, de la 58 à 75, de la 94 à 102, de la 104 à 118.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	03-Commission aménagement de l'espace communautaire et équilibre social de l'habitat
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Urbanisme - Mixité sociale
------------------	--

Vu la délibération du 26 novembre 2015 de la commune de Cloué engageant la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Cloué

Vu la délibération du 17 février 2017 de Grand Poitiers Communauté d'agglomération décidant de poursuivre la procédure d'élaboration du PLU initiée par la commune.

Considérant l'article 12 du décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Urbanisme et à la modernisation du contenu du PLU.

Les articles du Code de l'Urbanisme ont été modifiés par le décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Parmi l'ensemble des dispositions prises, le décret impose de concevoir différemment la rédaction du règlement du PLU. La nouvelle forme attendue est retranscrite dans les articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'Urbanisme qui s'appliquent à toute nouvelle procédure d'élaboration ou de révision d'un PLU engagée après le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour le PLU faisant l'objet d'une procédure d'élaboration ou de révision, engagée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et dont le projet n'a pas encore été arrêté par l'organe délibérant compétent, l'article 12 du décret n° 2015-1783 spécifie que les dispositions antérieures du Code de l'Urbanisme restent applicables (articles R.123-1 à R.123-14 du Code de l'Urbanisme dans leur rédaction en vigueur au 31 décembre 2015). Toutefois, l'organe délibérant compétent en matière de PLU peut décider, par délibération expresse, de recourir au contenu réglementaire modernisé et ainsi appliquer les articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'Urbanisme.

La procédure d'élaboration du PLU de la commune de Cloué a été engagée par délibération du Conseil municipal antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au regard des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Cloué, le recours aux articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'Urbanisme modernisé, permet de disposer et d'utiliser des outils réglementaires adaptés aux caractéristiques locales du projet et de bénéficier d'un cadre réglementaire à jour.

Il vous est proposé :

- d'appliquer les articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'Urbanisme relatifs à la rédaction du règlement du Plan Local d'Urbanisme, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, lors de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cloué
  - d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dans cette affaire.
-

POUR	74	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



<b>RESULTAT DU VOTE</b>	Adopte
-------------------------	--------

<b>Affichée le</b>	2 juillet 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	2 juillet 2018
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20180622-lmc184381-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	2.1
Nomenclature Préfecture	Documents d urbanisme